



Divorce avec un conjoint francais

Par **joseph gold**, le **02/03/2008** à **14:08**

bonjour, je suis algerien, je me suis marie en france en 2006 avec une francaise, avec elle j'ai pu obtenir ma carte de sejour de 10 ans, tout en sachant que je n'ai jamais ete en situation irreguliere depuis mon arrivee en france en 2000, des titres de sejour de 3 a 6 mois. rnaujourd'hui elle veut me dominer, elle me subit des misere car elle me dis toujours qu'elle est francaise, et qu'elle a raison sur toute la ligne, je sais qu'elle ment, rnelle me parle toujours de divorcer a l'amiable, et comme j'ai peur de perdre ma residence, j'ai hesite, que dois-je faire? peut-elle me faire du mal par rapport a ma carte? j'ai un c d i depuis plus de 4 ans, rnmerci de me repondre,

Par **mascula**, le **03/03/2008** à **22:10**

que dieu soit avec toi mon frere. en principe si tu as un enfant de cette union elle ne pourra rien te faire tu as le droit de rester. c'est les risques des mariages a l'etranger mon frere elles croient que nous les algerienes nous sommes des zambie courage

Par **bilel86**, le **04/03/2008** à **13:46**

bonjour voilà mon histoire est presque comme celle de joseph gold rnsauf que moi ma femme qui est d'origine algerienne (naturalisée franaise) rnje l'ai connu en algerie depuis l'adolescence, 3 ans passé elle venue en france avec sa famille, je suis venu par la suite (1 an plus tard) rejoindre ma famille: ma mere, mes soeurs (françaises). sachant que j'avais déjà vecu ici pendant 5 ans scolarisé ayant appris la culture française. nous nous sommes marié ici nous

avons 1 enfant .j'ai un titre de sejour de 1 an (mon dernier apres j'aurai celui de 10 ans)j'ai un bts en informatique je n'ai pas pu travaillé avec alors j'ai suivi une formation qui me permet de trouver un emploi ,ce qui me permet de subvenir aux besoins de ma famille .ma femme veut divorcer à l'amiable,car pour elle je n'assure en ce qui concerne les besoins,mais d'autres raisons qui me paraissent tellement injustes que je prefere en rester làrnvoilà je voulais savoir ce que je risque pas rapport à ma carte de resident que ne j'ai pas encore obtenue?rnmerci

Par **natiffH**, le **20/05/2012** à **01:59**

ce n est pas pr repondr mais pr exposer ma situation. Mon reve etait de me marrier a 40 ans mais g rencontré une femm pr laquell l amour m a fait tout oublié et a 30 ans je me sui marié avec ell. je voulais une femm que j aime vraiment pr ce quell est; son intelligence pr sa beauté et non pr la residence malheureusement parce qu on est etranger c est comm si on n a plus le droit d aimer une francaise...disent elles quand...la residence...le camp! l angoisse est le poid que porte mon coeur depuis notre sortie en lune de miel ns avons des enfants et je les aime enormement; ele n as aucun respect pr moi; ell m parle et ell crie comm bon lui sembl et je n en peux plus. pr etre sincere je n sui pas un saint j ai mes defauts mais je fais de mon mieux mais on dirait parce que je suis etranger je sui un chien... et j en peux plus je ne veux pas perdre mes enfants et ell qui parle mal de moi a ses copines j en ai marre... aidez moi s il vous plait!!! la vie est bien trop courte pour se laisser pietiner juste parce qu on n a pas eu la chance d etre né sur un quelconque pays eranger!!!!!!!!!!!!!!